Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public

26 rue Duméril 75013 Paris
https://www.apmep.fr/

VOTE 2025

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). La représentation de l'APMEP sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS, VOTEZ !

Votre vote doit être posté avant le 1 juin 2025 *

(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le BGV de juillet 2025.

***** En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet **http://www.apmep.fr** pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

SOMMAIRE :

I. Modalités de vote
II. Rapport d'activité
III. Rapport financier
IV. Renouvellement partiel du Comité national
Déclarations de candidatures

I - MODALITÉS DE VOTE

Attention :

Conformément aux statuts et au règlement intérieur en vigueur, il s'agit de pourvoir, cette année, 14 sièges dit « nationaux » au Comité national. Ainsi les adhérents sont appelés à voter sur **:**

1. **le rapport d'activité ;**
2. **le rapport financier ;**
3. **et TOUS les adhérents** sont appelés à voter pour renouveler leurs représentants au Comité national (même sur les postes vacants de toutes les Régionales).

POUR VOTER

1 - Dans les pages qui suivent, **prenez connaissance** du rapport d'activité, du rapport financier, ainsi que des déclarations des candidats au Comité national.

2 - **Remplissez** le bulletin de vote.

3 - **Introduisez** votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.

4 - **Introduisez** l'enveloppe bleue dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté vos nom, prénom, Régionale et signature ; postez dès que possible (vous faciliterez ainsi le travail très lourd du secrétariat).

Date limite d'envoi : 1 juin 2025 *

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet http://www.apmep.fr pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée

II RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Présenté par le Bureau national

Table des matières

1. Introduction 2
2. Le fonctionnement de l'association 2
   2.1. Le Comité national 2
   2.2. Le Bureau 4
   2.3. Les chargés de mission 6
   2.4. Les commissions nationales 7
   2.5. Les groupes de travail 8
   2.6. Les actions pour la formation 11
   2.7. Les liens avec les Régionales 12
3. Les publications de l'association 13
   3.1. La plaquette « Visages » 2024-2025 et le texte propositions et revendications 13
   3.2. Le site internet 13
   3.3. Présence de l'APMEP sur les réseaux sociaux 13
   3.4. Le BGV 14
   3.5. Au Fil des Maths – le Bulletin de l'APMEP 15
   3.6. Les brochures 16
   3.7. Annales d'examens et de concours 16
   3.8. MathScope 16
4. Les relations externes 17
   4.1. Avec l'ADIREM et le réseau des IREM 17
   4.2. Avec la CFEM et ses composantes 17
   4.3. Avec les associations de professeurs 18
   4.4. Relations internationales 18
   4.5. Avec les syndicats d'enseignants 18
   4.6. Avec l'institution 18
   4.7. Avec les médias 18
   4.8. Avec les acteurs de la diffusion scientifique 18
5. Conclusion 19

1. Introduction

Ne figurent, dans ce rapport, que les actions spécifiques que l'APMEP a menées au cours de l'année civile 2024. La plaquette « Visages de l'APMEP » assure la présentation de l'association, de ses représentants, de ses propositions et revendications ainsi que celle des nouvelles brochures. Cette plaquette est mise à jour tous les ans en fin d'année scolaire et son contenu est approuvé par le Comité de juin. Outre la version papier envoyée aux adhérents, une version électronique est librement consultable et téléchargeable sur le site de l'association.

2. Le fonctionnement de l'association

Le fonctionnement de l'APMEP est assuré au niveau national par le Comité, le Bureau, des chargés de mission, une secrétaire et des responsables de groupes et de commissions. La secrétaire est salariée de l'association, toutes les autres personnes citées plus haut sont bénévoles et, si elles sont défrayées pour leurs déplacements, ne bénéficient d'aucune contrepartie matérielle (ni en temps, ni en argent) pour leur engagement dans l'association. Les dates des réunions sont librement consultables grâce au calendrier accessible par le site internet de l'association.

2.1. Le Comité national

Le Comité national est l'organe décisionnaire de l'association. Ses membres sont élus par les adhérents et sont renouvelés par quart tous les ans. Le Comité élit le Bureau. En 202 4, le Comité s'est réuni trois fois : les 16 et 17 mars, 22 et 23 juin et 16 et 17 novembre 2024. Pour y participer, plusieurs modalités étaient possibles en synchrone (présentiel ou visio-conférence).

Relevé de décisions du Comité des 16 et 17 mars 2024

Approbation du compte rendu du précédent Comité
Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité et rapport financier 2023
Le rapport financier est présenté au Comité par Claire Piolti-Lamorthe, présidente de l'APMEP. Jean-Baptiste Civet, trésorière de l'APMEP, est présent en visio pour répondre à des éventuelles questions. Le rapport d'activité est présenté par Claire Piolti-Lamorthe, présidente de l'APMEP.
A l'unanimité des personnes présentes et ayant le droit de voter, le Comité autorise à les présenter au vote des adhérents.

Adhésions/abonnements :
Le Comité donne son accord à la proposition d'utiliser des exemplaires de « Au fil des Maths » lors des parrainages pour faire connaître l'association et maintenir l'intérêt. Le fonctionnement actuel du parrainage n'est pas modifié.

Partenaires :
Le Comité donne son accord à la demande de l'association M@ths'nCo de devenir partenaire de l'APMEP.

L'AFEF propose l'inscription au collectif Riposte Humanisme à l'école. Le Comité décide de poursuivre la contribution de L'APMEP aux travaux de ce collectif. Le Comité réexaminera la pertinence de sa participation suivant les retours de ses membres engagés dans les chantiers en cohérence avec les valeurs et le fonctionnement de l'association. Un temps de présentation de la réflexion menée dans le collectif pourra être réservé à chaque Comité.

Journées Nationales au Havre (19 au 22 octobre 2024) Voici le tableau complet des tarifs proposés qui tient compte de la date d'inscription (ouverture des inscriptions en début juillet) :

	Adhérent	Non adhérent	Professeur des écoles	Étudiants
jusqu'au 12/10	27	47	10	gratuit
sur place	50	60	10	gratuit

Pour bénéficier du tarif "adhérent", il faudra être à jour de sa cotisation en date du 20 septembre 2024.
Le tarif du banquet sera de 37 €.
Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité par le Comité.

Prochaines Journées Nationales
- Nice-Corse (2025)
- Alsace (2026)
- Grenoble (2027)

Candidatures au Comité 2023-2024
Les candidat.e.s qui ont posé leur candidature sont :
- Khaoula ROMDHANE (poste régional d'Île-de-France, mandat de 4 ans)
- Hombeline LANGUEREAU (poste régional de Franche-Comté, mandat de 4 ans)
- Virginie RIEU (poste régional de Basse Normandie, mandat de

4 ans)

- Cyril MELAC (poste régional de Toulouse, mandat de 4 ans)
- Thomas GARCIA (poste régional d'Aix-Marseille, mandat de 4 ans)
- Pierre TRICOT (poste régional de Lille, mandat de 4 ans)
- Évelyne SALIN (poste régional de Picardie, mandat de 4 ans)
- Cécile RIPOCHE (poste régional d'Antilles-Guyane, mandat de 4 ans)
- Christophe MONDIN (poste régional d'Aquitaine, mandat de 4 ans)

- Mélusine KUMMER (poste régional d'Ile de France, mandat de 4 ans)
- Maria BRUNIER (poste régional Limoges, mandat de 4 ans)
- Benjamin VENTANA (poste régional Nantes, mandat de 4 ans)
- Jessica ESTEVEZ BRIENNE (poste national, mandat de 1 an)
- Anne-Sophie AUTESSERRE (poste national, mandat de 1 an)
- Anne-Sophie SUCHARD (poste national, mandat de 1 an)
- Victor-Emmanuel DUBAU (poste national, mandat de 1 an)
- Jean-Baptiste CIVET (poste national, mandat de 1 an)
- Sophie ROUBIN (poste national, mandat de 3 ans)

Les candidats seront invités au Séminaire et au Comité de juin. Une fois élus, ils seront votants en fin de Comité pour élire le nouveau Bureau. Le vote se fera en ligne (sauf pour les quelques adhérents qui n'ont pas d'adresse mail). Il sera organisé par Mickaël Gagin et Sylvain Etienne.

Relevé de décisions du Comité des 22 et 23 juin 2024

Approbation du compte-rendu du Comité précédent

Le compte-rendu du précédent Comité est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Le compte-rendu du précédent Comité comportait un oubli dans la partie « Journées Nationales au Havre (19 au 22 octobre 2024) » et il a été complété comme suit :

« Le Comité décide ce qui suit : lors de l'inscription, chaque congressiste aura la possibilité d'inscrire un ou plusieurs accompagnants dont il devra indiquer le nom dans un champ du formulaire. Il sera indiqué qu'un accompagnant n'aura accès ni aux ateliers ni aux conférences (qui seront donc réservés aux congressistes). Pour les accompagnants, l'accès aux conférences d'ouverture et / ou de clôture sera possible s'il reste des places disponibles en venant retirer un ticket au secrétariat des Journées Nationales. »

Rapport d'activité et bilan financier 2023

Résultats du vote des adhérents : Nombre de votants : 819

	Pour	Contre	Abstention	Nul
Rapport d'activité	744	2	73	0
Bilan financier	730	0	89	0

Bienvenue aux nouveaux élus au Comité

Nom et prénom	Nombre de suffrages obtenus / nombre de votants
ROUBIN Sophie	752 / 819
SUCHARD Anne-Sophie	739 / 819
AUTESSERRE Anne-Sophie	731 / 819
CIVET Jean-Baptiste	723 / 819
BRIENNE Jessica	725 / 819
DUBAU Victor-Emmanuel	723 / 819

Régionale	Nom et prénom	Nombre de suffrages obtenus / nombre de votants
Limoges	Maria BRUNIER	14 / 14
Antilles-Guyane	Cécile RIPOCHE-BEN HADDOU	2 / 3
Nantes	Benjamin VENTANA	39 / 40
Aquitaine	Christophe MONDIN	37 / 38
Franche-Comté	Hombeline LANGUEREAU	24 / 24
Picardie	Évelyne SALIN	14 / 14
Aix-Marseille	Thomas GARCIA	42 / 45
Lille	Pierre TRICOT	25 / 30
Toulouse	Cyril MELAC	46 / 46
Basse Normandie	Virginie RIEU	19 / 19
Île-de-France	Mélusine KUMMER	101 / 108
Île-de-France	Khaoula ROMDHANE	69 / 108

Adhésions / Abonnements

Pour l'année 2024-2025, sur les conseils du chargé de mission Abonnements et cotisations, il est proposé au Comité les tarifs mis en annexe. Rémi Belloeil fait le point sur les tarifs en annexe.
Aux partenaires s'ajoute M@ths'n Co. Dans le cadre de ce partenariat, les personnes qui sont déjà adhérentes à l'APMEP bénéficient d'une réduction de 5 € sur l'adhésion.
Concernant la gratuité des frais de port pour les commandes de brochures éditées par l'APMEP de plus de 50€ hors adhésion, le bureau propose au Comité qu'elle s'applique désormais à des commandes supérieures ou égales à 80€.
Ces tarifs sont soumis au vote du Comité et adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Calendrier 2024-2025

Le séminaire 2025 aura lieu les 14 et 15 juin 2025.
Une demande de réservation avait été faite pour la date initialement prévue (24-25 mai 2025). Pour cette date, il n'y avait déjà plus de disponibilités au CISP (sur les deux centres). Le séminaire a donc été

déplacé au 14 et 15 juin 2025, dates pour lesquelles il a été possible de finaliser une réservation au CISP Kellerman.
Deux dates sont modifiées en rapport à ce changement : la date du bureau de mai qui aura lieu les 17 et 18 mai 2025, la date du bureau et du comité de juin qui auront lieu les 28 et 29 juin.

Outils numériques
La proposition d'utilisation des outils Google Association est rejetée par le Comité.

Pour : 0 Contre : 29 Abstention : 5

Michel Suquet propose l'entreprise française O2switch pour l'hébergement des serveurs et l'infogérance. Un service de courriel électronique est inclus. Le coût d'un serveur semi-dédié avec l'infogérance est de 36€ HT par mois ; celui d'un serveur dédié avec l'infogérance est de 300€ HT maximum par mois. Michel Suquet contactera l'entreprise pour connaître l'offre la plus adaptée à nos besoins. Le bureau propose un budget d'environ 5 000€ maximum. Le Comité donne son accord à la proposition.

Texte « Propositions et revendications »
Le texte est soumis au vote du Comité et adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Présentation et vote du nouveau Bureau
C'est le nouveau Comité qui élit ce Bureau (article 7 du règlement intérieur).

Bureau 2024-2025 soumis au vote du comité

- Présidente : Claire PIOLTI-LAMORTHE (collège, Inspé)
- Secrétaire : Miriam DI FRANCIA (collège)
- Trésorier : Jean Baptiste CIVET (lycée)
- Jessica BRIENNE (lycée professionnel)
- Léonidasse DIMANCHE (lycée)
- Anne-Sophie SUCHARD (IUT)
- Laurence CANDILLE (collège)
- Sébastien PLANCHENAULT (Inspé)
- Invitée permanente du bureau : Sophie ROUBIN

La composition de ce nouveau bureau est soumise au vote du Comité et adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Liste des responsables 2023-2024

Chargés de mission non-membres du comité national 2023-2024
N.B : extrait du compte rendu du comité de juin 2014 : « les chargés de mission sont des adhérents qui s'investissent particulièrement dans la vie de l'association, mais qui ne font pas partie du Comité national (sauf exception). Selon l'ordre du jour des réunions du bureau et du comité, ils peuvent y participer en tant qu'invités. Dans le cadre de leur mission, leurs frais (déplacement, hébergement…) sont remboursés par l'APMEP ».

- Adhésions et abonnements : Rémi BELLOEIL, Christine ZELTY
- Trésorerie : Pascale POMBOURCQ, Marie-José BALIVIERA, Jean-Baptiste CIVET
- Liaison avec le secrétariat et les Régionales : Marie-José BALIVIERA, Francis SLAWNY
- Publications : Nicole TOUSSAINT, Gérard COPPIN, Jean FROMENTIN, Sébastien PLANCHENAULT
- BGV : Sébastien PLANCHENAULT, Sophie ROUBIN
- BGV Spécial Journées : Anne-Sophie SUCHARD
- Au fil des maths : Cécile KERBOUL, Isabelle FLAVIER
- Pôle numérique : Gérard COPPIN, François COUTURIER, François PÉTIARD, Michel SUQUET, Anne-Sophie SUCHARD
- Mercredis de l'APMEP : Agnès GATEAU
- Mathscope : Laurence CANDILLE
- Réseaux sociaux : Alice ERNOULT, Kristel GABARRA-LA-ZORTHE, Sophie ROUBIN
- Vote, Séminaire : Mickaël GAGIN, Sylvain ETIENNE
- Relations internationales : Richard CABASSUT
- Salon de la Culture et des Jeux Mathématiques : Stéphanie DORET

Responsables des commissions nationales en 2023-2024

- Premier degré : Danielle RUETSCH
- Collège : Thierry BACLE
- Lycée professionnel : Christophe MONDIN
- LEGT : Stéphanie DORET, Chloé CHATEAU
- Formation des enseignants : André STEF
- Enseignement supérieur : Jean-Christophe MASSERON

Groupes de travail nationaux 2023-2024

- Annales d'examen et concours : Denis VERGES
- Apprentissage des mathématiques et sciences cognitives : Marie-Line GARDES
- Culture, Mathématiques et Arts : Nathalie BRAUN
- Femmes et Maths : Laure ETEVEZ
- Fondamentaux et automatismes : Anne-France ACCIARI
- Histoire des mathématiques : Nathalie CHEVALARIAS
- Jeux et mathématiques : Françoise BERTRAND
- Journées Nationales : Sébastien SOUCAZE, Julie VERSCHELDEM
- Littéramath : Alice ERNOULT
- Mathématiques et informatique : Jean-Christophe MASSERON
- Math-Europe : Carole TERPEREAU
- Mise en ligne des BV : Armelle BOURGAIN
- Olympiades (sujets et corrigés) : Victor-Emmanuel DUBAU
- Publimath : Hombeline LANGUEREAU, Michèle BECHLER
- Texte « Propositions et Revendications » : -

Représentants de l'APMEP en 2023-2024

- ADIREM : Gérard COPPIN, Alice ERNOULT
- Animath : Stéphanie DORET
- CFEM : Sophie ROUBIN, François MOUSSAVOU, Denis ROTH
- Collège des sociétés savantes et académiques de France : Claire PIOLTI-LAMORTHE
- Comité scientifique de la fondation Blaise Pascal : Luca AGOSTINO
- Comité scientifique des IREM : Alice ERNOULT, Sophie ROUBIN
- Commission Inter-IREM Collège : Khaoula ROMDHANE
- Commission Inter-IREM Lycée professionnel : Mélanie LEPAGE
- Femmes & Mathématiques : Laure ETEVEZ
- MATh.en.JEANS : François MOUSSAVOU
- Maths C2+ : Jean TOROMANOFF
- Société Française de Statistique : Valérie ROBERT
- Société Informatique de France : Jean-Christophe MASSERON

- Société Mathématique de France : Sébastien PLANCHENAULT
- Société Mathématiques Appliquées et Industrielles : Stéphanie DORET

Relevé de décisions du Comité des 16 et 17 novembre 2024

Approbation du compte-rendu du comité précédent
Le compte-rendu du précédent Comité est adopté à l'unanimité.

Intelligence Artificielle
La question est soulevée de l'intégration des ressources de l'APMEP aux modèles de langage des IA pour que ces ressources soient restituées lors des recherches des usagers. Des questions éthiques et de propriété intellectuelle se posent, tout comme la nécessité ressentie de ne pas perdre l'occasion de réfléchir à la question de l'IA qui devient centrale en ce moment ; cela pourrait se faire en agissant par étapes, en étant attentifs aux conditions de l'utilisation des ressources. Le comité a autorisé le bureau à entamer des échanges informels avec l'INRIA au sujet de l'Open LLM. Cela permettra de présenter au comité des propositions plus formelles et informées.

Partenaires
Le bureau soumet au vote du Comité la demande de contribuer financièrement à hauteur de 1 000 € au projet de recherche porté par Mélanie Guenais sur la dynamique de la formation scientifique, incluant l'étude des profils d'étudiants et des trajectoires scolaires et supérieures. Ce projet prévoit un accès aux données du supérieur au CASD (service de l'INSEE).
Cette proposition est soumise au vote du Comité et approuvée à l'unanimité.

Texte Propositions et revendications
Un amendement est proposé pour le texte Propositions et Revendications à la fin du préambule : « Les constats précédents montrent que l'offre d'enseignement en mathématiques n'est pas suffisamment diversifiée, c'est pourquoi nous demandons une réflexion profonde sur la structure et les contenus. Les propositions suivantes sont des propositions à court terme dans le cadre de la structure actuelle, que nous ne validons pas. »
La proposition d'amendement est soumise au vote du Comité et approuvée.

2.2. Le Bureau

Le Bureau, dont les membres sont issus du Comité National, a la charge de l'administration de l'association. En 2024, le Bureau a conservé l'organisation du Bureau le samedi toute la journée et dimanche matin, au local de l'APMEP à Paris, complété si besoin (surtout pour les Bureaux accompagnant un Comité) par un Bureau en soirée dans la semaine suivante.

Les 7 Bureaux (janvier, mars, mai, juin, septembre, novembre et décembre) ont pu être organisés en présentiel à Paris.

D'une façon très habituelle, le Bureau s'est occupé de toutes les questions occasionnées par la gestion interne de l'association : adhésions, élections, suivi des publications, fonctionnement et rénovation du site, gestion numérique, travaux du local… Il est accompagné pour cela par des chargés de mission. Ces derniers interpellent le Bureau chaque fois qu'une décision est nécessaire, apportent leur expertise pour l'analyse de chaque situation puis sont généralement chargés de la mise en œuvre des décisions prises par le Bureau. Leur travail est essentiel pour le fonctionnement quotidien de l'association, le Bureau les en remercie vivement.

Par ailleurs, une part non négligeable du travail du Bureau a été consacrée à la préparation des débats du Comité national et à l'organisation du séminaire et des journées nationales de l'APMEP 2024 au Havre.

Un travail important a été accompli par la présidente et le groupe gestion sur la question de la cession des droits d'auteurs (voir le paragraphe 2.4).

Suivi des réformes

En 2024, le suivi des multiples réformes, des projets de réforme et des conséquences des réformes mises en œuvre en 2023 a fortement impacté le travail du Bureau. Ces réformes, nouvelles ou sous forme d'adaptation, concernent la voie professionnelle, le lycée général et technologique, l'école primaire, le collège, la formation (initiale et continue) et le recrutement des enseignants.

Pour le collège : Un communiqué sur les groupes de niveau a été publié sur le Café Pédagogique le 6 février 2024. Des membres du bureau ont rencontré le 21 février Mme Laloux, conseillère en charge de la pédagogie auprès du MENJ. Sur la réforme « choc des savoirs », la présidente a écrit une tribune dans les Cahiers Pédagogiques pour réaffirmer l'opposition aux groupes de niveaux. Des échanges avec la ARDM, l'IREM et la CFEM ont eu lieu sur les programmes de

cycles 1 et 2. Le bureau a été sollicitée pour une audition concernant la rénovation des programmes de mathématiques du cycle 3 et 4 le jeudi 30 mai 2024.

Pour le lycée général et technologique : Des projets ont été élaborés avec le collectif Maths&Sciences, en particulier la nouvelle proposition d'amendements de l'organisation du cycle terminal du lycée général. Une note PISA a donné lieu à un communiqué en décembre 2023 (https://collectif-maths-sciences.fr/2023/12/21/analyse-des-annonces-du-ministre-de-l/).
L'APMEP a été auditionnée par le conseiller Éducation de l'Élysée sur les mathématiques au lycée le 9 décembre 2024.

Pour le lycée professionnel : Depuis la réforme de 2019, l'accompagnement des élèves à la poursuite d'études s'appuyait sur un programme complémentaire en lien avec les heures d'accompagnement personnalisé. A partir de 2025, les élèves de terminale devront choisir en fin de terminale entre deux parcours, ce choix est décorrélé de la logique et du calendrier de ParcourSup. Ces parcours posent des problématiques : ces six semaines diminuent d'autant la formation sont dissociés de la certification du baccalauréat ; les critères du choix des parcours par les élèves sont inconnus tout comme la rémunération du parcours insertion professionnelle ; on risque un tarissement des lieux de stage : seconde première terminale bac pro et CAP seront en stage en même temps ; la durée de formation sur l'année de terminale sera diminuée de 4 semaines.

Pour la formation initiale et du recrutement des enseignants : Le bureau a validé le texte de la publication du COSSAF sur les annonces d'une nouvelle réforme de la formation des enseignants (Collectif Maths&Sciences) et l'APMEP avec le Collectif Maths&Sciences, a signé une tribune dans Le Monde de l'éducation du 7 mai sur la formation des enseignants. Des membres du bureau ont participé à différentes rencontres proposées autour de la formation initiale des enseignants (SNES-FSU, conférence à la Sorbonne). Au sujet de la réforme du concours, un rendez-vous a été sollicité de la part de la présidente au - près de la conseillère de la Ministre de l'Éducation Nationale. Le bureau insiste sur le fait que la formation initiale doit permettre aux étudiants d'obtenir un Master 2 appuyé sur une articulation entre des savoirs mathématiques académiques, de la didactique et de la pédagogie, en lien avec la recherche.

Pour la formation continue : En janvier 2024, L'APMEP a demandé à être auditionnée, avec la CFEM et l'ADIREM, dans le cadre d'une mission sur la formation continue sous l'égide de l'inspection générale. Le bureau a suivi et s'est exprimé sur la réforme des modalités de mise en place de la formation continue, de plus en plus contraintes et indigentes, questionnant quant au type de professionnel (enseignant concepteur ou répétiteur appliquant un canevas) souhaité par notre institution. En octobre 2024, l'APMEP a signé un communiqué issu de la Conférence des Association de Professeurs Spécialistes sur le recrutement et la formation continue. L'APMEP est inquiète de la substitution de la formation continue disciplinaire par des formations transversales qui assurent un volume quantitatif mais pas qualitatif. D'autre part, le canevas des formations interpelle : sous couvert d'hybridation (distanciel synchrone et asynchrone, présentiel très réduit) l'APMEP s'interroge sur l'efficacité de la formation auprès des collègues. Les collègues sont obligés à renoncer à la formation continue devant la charge et les contraintes que cela représente en termes d'au- to-remplacement de leur cours qui devient trop souvent dans les établissements le seul levier du RCD.

Pour l'enseignement supérieur : En février 2024, un communiqué avec la conférence des associations de professeurs spécialistes sur la défense de l'offre publique dans le supérieur suite aux annonces de fermeture de plusieurs classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) en novembre 2023. Un deuxième communiqué a été publié en septembre 2024 par le Collectif Maths&Sciences autour du recrutement de plus en plus difficile des écoles d'ingénieurs depuis la mise en place du bac réformé.
Toutes les interventions des membres du bureau dans la presse et les éditos de la présidente dans AFDM portant sur les reformes sont à retrouver sur le site de l'APMEP :

- https://www.apmep.fr/Math-medias-avec-l-APMEP-2023-2024
- https://www.apmep.fr/Math-medias-avec-l-APMEP-2024-2025

2.3. Les chargés de mission

La présidente de l'APMEP a proposé au vote du Comité de juin, la liste des chargés de mission. Ces bénévoles sont un appui pour le Bureau et le Comité. Ils assurent une continuité plus importante rendue nécessaire par la complexité du fonctionnement de l'association.

Le groupe gestion regroupe une douzaine de bénévoles. Il se réunit la veille des réunions de Bureau afin de pouvoir conseiller au mieux celui-ci. Il a en charge d'étudier des points particulièrement techniques afin de fournir des informations les plus précises possibles et aider ainsi aux prises de décision du Bureau. Les principaux sujets abordés concernent la trésorerie, les publications (relations avec l'imprimeur, organisation et gestion du stock, etc.), adhésions et abonnements (tarifs, organisation de la campagne d'adhésion, relation avec les adhérents, etc.), librairie en ligne, relation avec les personnels et prestataires.

En 2024, plusieurs sujets ou ajustements ont nécessité un temps d'engagement important de la part des bénévoles du groupe gestion. Dans le cadre des ressources humaines, la secrétaire, unique salariée de l'association, est partie en congé maternité à partir du 1er avril. Il a fallu effectuer un recrutement et sa remplaçante a dû être accompagnée pour faciliter la prise en main des outils et la compréhension du fonctionnement de l'association. Dans le domaine des publications, une recherche a été faite d'un nouvel imprimeur qui aurait ses propres livreurs pour éviter les complications actuelles dues aux prestataires intermédiaires qui se chargent des livraisons. Pour finir, la question de la cession des droits d'auteurs a été étudiée. Dans notre fonctionnement associatif, les auteurs et autrices des ressources publiées par l'APMEP, le font bénévolement et ont toujours renoncé aux droits de reprographie au profit de l'Association. Cette question a nécessité l'aide d'une avocate, elle a pointé la nécessité de faire apparaître plus clairement dans les statuts le fait que les adhérentes et adhérents de l'APMEP soient toutes et tous bénévoles. Pour officialiser ce fonctionnement une démarche de modification des statuts et du règlement intérieur a été initiée et sera proposée par le bureau en 2025.

Le **pôle numérique** se charge de la gestion de l'environnement numérique de l'association. Dans la mesure du possible, les outils numériques de l'association sont des solutions libres, le pôle numérique gère le site internet (SPIP), la librairie en ligne, la base de données des adhérents et abonnés, les serveurs, la solution de synchronisation et partage de fichiers (ownCloud), la visioconférence (big blue button), la préservation des noms de domaine, les listes de diffusion, les boites mails…

À la suite de la panne informatique de juillet 2023, le pôle numérique a été forcé de réorganiser son fonctionnement. Le prestataire de service, qui aidait le pôle numérique sur toutes les

parties techniques, a annoncé son souhait d'arrêter cette collaboration en décembre 2024. Il a assuré le tuilage avec son remplaçant de septembre à décembre. La décision a été prise de changer d'hébergeur pour les principaux serveurs et de choisir une solution infogérée pour ne plus avoir à s'occuper des multiples mises à jour. La migration et la réflexion sur les outils (et leur amélioration) sont en cours et se continueront en 2025.

2.4. Les commissions nationales

Les six commissions nationales, spécifiques à chaque niveau d'enseignement, sont régulièrement sollicitées pour étayer les prises de position du Bureau dans les discussions avec les différentes instances de l'Éducation Nationale. Elles mettent à jour le texte « Propositions et revendications » pour qu'il présente des propositions s'appuyant sur un certain nombre de constats qui interpellent l'APMEP. Ce texte est mis au vote du Comité National chaque année.

Chaque adhérent·e peut s'investir en participant aux réunions des Commissions Nationales (éventuellement par courriel ou vidéoconférences) et tout particulièrement à celles qui ont lieu pendant les Journées Nationales annuelles.

Pour connaître les dates de réunion d'une commission nationale, consultez le calendrier général des réunions programmées par l'APMEP.

Les commissions 1er degré et collège

En 2024, les commissions 1er degré et collège se sont réunies le 13 janvier et le 21 septembre au local de l'APMEP, et le 20 octobre lors des Journées Nationales. La réunion proposée pendant les Journées Nationales a vu la participation d'environ 100 personnes.

Les principaux thèmes abordés en 2024 ont été le choc des savoirs avec notamment l'organisation et la mise en place des groupes, les nouveaux programmes des cycles 1 à 3 qui seront déployés à la rentrée 2025, la généralisation des évaluations nationales à tous les niveaux.

Les comptes-rendus des réunions sont disponibles sur le site de l'APMEP : https://www.apmep.fr/Compte-rendus-des-Commissions-Premier-degre-et-College

Une veille est organisée et disponible sur l'espace ressources des commissions du site de l'APMEP : https://www.apmep.fr/Le-curriculum-du-Cycle-1-au-Cycle-4

Les commissions 1er degré et collège ont organisé leurs questions d'actualités lors des journées au Havre sous la forme d'une table ronde sur le thème "La perception des mathématiques dans la société : l'influence de cette perception sur leur enseignement et l'influence de cette perception sur la réussite des élèves." (lire le compte-rendu).

Les commissions organisent, de plus, les Mercredis de l'APMEP.

La commission LEGT

En 2024, la commission LEGT s'est réunie le 24 janvier, le 7 juillet, le 5 octobre et le 20 octobre lors des Journées Nationales. Lors de la plage « Questions d'actualités », la commission a invité des collègues à venir témoigner de leur pratique de l'oral en classe de mathématiques. Les comptes-rendus des réunions sont disponibles sur le site de l'APMEP : Commission LEGT calendrier et comptes-rendus - APMEP.

La commission LEGT participe aux travaux du collectif Maths Sciences qui tente de proposer une nouvelle architecture pour le lycée général compte tenu des problématiques actuelles.

La commission LEGT a accompagné la présidente de l'APMEP lors de plusieurs audition ou audience, à l'Académie des Sciences le 8 juillet, auprès du conseil Éducation, Enseignement supérieur de l'Élysée le 9 décembre.

La commission Lycée Professionnel

La commission s'est réunie en février 2024 et lors des Journées Nationales.

La commission formation des enseignants

La commission s'est réunie en février 2024 et lors des Journées Nationales. Les réflexions de la commission se sont concentrées sur le passage au « hors face à face pédagogique » de la formation continue et sur les changements éventuels dans les procédures de recrutement et la formation initiale. Un travail de mise à jour du texte de propositions et revendications a été entamé.

La commission Enseignement supérieur

La commission s'est réunie en février 2024 et lors des Journées Nationales. Les travaux de la commission ont porté sur la mise à jour du Texte Propositions et revendications. Certains des thèmes abordés concernaient : la défense de la formation publique par rapport aux

formations privées et d'une offre complète dans l'enseignement public et sur l'ensemble du territoire ; l'importance d'assurer une information aussi complète que possible (et pas de la publicité) par un service public d'orientation ; le constat sur l'actuelle structure du lycée général qui ne permet pas une formation scientifique aussi vaste que nécessaire pour la poursuite d'études scientifiques ; la limitation des places et des moyens donnés à l'enseignement supérieur public (les personnes qui veulent faire des études sont incitées à aller dans le privé) ; le problème des stages de fin d'études en IUT (longs, donc rémunérés) qui viennent en concurrence de l'apprentissage (financé par l'état au service des entreprises) ou des stages de fin d'études d'ingénieurs.

2.5. Les groupes de travail

Le groupe *Apprentissage des mathématiques et sciences cognitives*.

Suite aux résultats obtenus via un questionnaire auprès des enseignantes et enseignants sur le recueil de leurs besoins pour la prise en charge des élèves avec des besoins éducatifs particuliers (troubles du neuro-développement), le groupe a commencé un travail d'élaboration de ressources. L'objectif est de proposer des activités, à visée inclusive, pour outiller les enseignants dans la prise en charge des élèves avec des besoins éducatifs particuliers. Le groupe s'est centré, dans un premier temps, sur deux thématiques : les fractions (activité avec des réglettes Cuisenaire) et l'algèbre (activité avec les tuiles algébriques). De premières ébauches d'activités ont été élaborées, elles ont été testées dans quelques classes et sur bases de ces observations, les activités sont améliorées. Ce travail se poursuivra tout au long de l'année 2025, avec pour objectif de présenter une première ressource lors des journées de l'APMEP 2025. Le groupe s'est réuni trois fois en distanciel et une fois au local parisien.

Le groupe *Culture, Mathématiques et Arts*

En 2024, le groupe Culture, Mathématiques et Arts s'est réuni une fois à Paris et a également participé en partie aux journées nationales. Afin de structurer et d'anticiper la production de ressources pour les années à venir, des points réguliers ont été mis en place sous forme de courtes visioconférences. Parmi les axes de travail prioritaires, une réflexion approfondie a été menée autour du papier comme support d'exploration artistique et mathématique.

L'espace du groupe sur le site internet de l'APMEP poursuit son développement en répertoriant et mettant en lumière de nouveaux artistes ainsi que des projets alliant arts et mathématiques, contribuant ainsi à la diffusion et à la valorisation de ces interactions.

Par ailleurs, le groupe est régulièrement sollicité pour des interventions sur des thématiques en lien avec les projets de l'association Les Maths en Scène. Il apporte notamment son expertise et sa créativité à des initiatives telles que Regards de Géomètre ou le Festival de Mathématiques.

Le groupe *APMEP - Femmes & Maths*

En 2024, le groupe Femmes & Maths s'est réuni une fois à Paris et en partie durant les journées nationales. Des points réguliers sous la forme de visio courtes ont été mis en place permettant de planifier la production de ressources pour les années à venir.

Sur l'espace réservé au groupe du site internet de l'APMEP, le groupe a commencé un répertoire de citations de mathématiciennes.

Par ailleurs, le groupe est régulièrement sollicité pour des interventions ou des explicitations pour des publics variés sur les enjeux liés aux inégalités de genre dans l'enseignement des mathématiques. Il a notamment participé :

- aux rencontres nationales de l'éducation à Rennes organisées par la Ligue de l'Enseignement,
- à une expérimentation auprès d'élèves de 5ème à Loué,
- à un entretien avec l'inspection générale dans le cadre d'une mission conjointe avec l'inspection générale des finances « sur les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'apprentissage des mathématiques et l'accès aux filières scientifiques »,
- à une table ronde sur l'Intelligence Artificielle organisée par l'association Femmes & Mathématiques,
- plusieurs interviews de journalistes et d'une autrice, Emmanuelle Laroque (*Tu seras scientifique, ma fille !*).

Le groupe *Fondamentaux et Automatismes*

Le groupe Fondamentaux et Automatismes s'est réuni une fois en présentiel et cinq fois en distanciel en 2024. Lors des réunions, les objectifs étaient les suivants :

- Finaliser notre document sur les aires.
- Engager un travail sur la proportionnalité.
- Proposer des questions pour le niveau cycle 3 de la Course

aux Nombres.

Certains membres du groupe étaient présents à la Nuit des Jeux Mathématiques à Mulhouse (stand Régionale d'Alsace de l'APMEP).

Le groupe *Histoire des Mathématiques*

Le groupe « Histoire des mathématiques » se réunit une à trois fois par an :

- une réunion lors des Journées Nationales en octobre
- des réunions au cours de l'année en fonction des disponibilités de ses membres

Le groupe *JEUX de l'APMEP*

Durant l'année 2024, le groupe JEUX et Mathématiques a continué le travail de réalisation de la future brochure Jeux « Match Line » qui paraîtra lors des Journées Nationales 2025 à Toulon. Elle proposera des activités utilisant les réglettes Cuisenaire. Une version « numérique » comprenant des compléments et de nouvelles activités est aussi en cours de réalisation.

Toutes les activités de JEUX-École 1 et de JEUX 9 sont maintenant proposées (gratuites ou non) sur le site dans les dossiers JEUX ainsi que des dossiers FabJeux (gratuits) proposant des fiches de jeux de cartes prêtes à être photocopiées, plastifiées et découpées pour une utilisation directe en classe.

En 2024, le groupe a participé activement au Salon de la Culture et des Jeux Mathématiques à Paris en tenant le stand « Les jeux de l'APMEP ».

Le groupe des *Journées Nationales*

Le groupe des Journées Nationales s'est réuni en janvier 2024 à Paris. Son rôle est d'assurer la transmission des informations et des outils (notamment numériques) entre les régionales organisatrices des Journées. Y sont conviées les responsables des Journées n-1, n, n+1 et n+2, le webmestre du site des Journées, la responsable du groupe et éventuellement d'autres personnes (responsable du BGV des Journées par exemple).

Depuis 2023 un gros travail de refonte du Vademecum des Journées a été engagé. Il est encore en cours.

Le groupe *Littéramath*

Le groupe Littéramath fonctionne essentiellement à distance, il est constitué de 9 membres (dont 8 adhèrent à l'APMEP). L'objet du groupe est de repérer et valoriser les ouvrages, publications et

événements (conférences, festivals, émissions, …) qui mêlent littérature et mathématiques, pour des publics de tous les âges.

Au-delà du travail de veille, les membres du groupe écrivent des fiches de présentation d'ouvrages, mettent à jour des listes de livres (par tranches d'âge, de la petite enfance au lycée et au-delà), pour guider des personnes qui souhaitent faire des achats pour une bibliothèque ou un CDI par exemple, participent à la sélection du Prix Tangente des Lycéens (en partenariat avec les éditions POLE). Ce travail est publié sur le site litteramath.fr. En 2024, Littéramath dispose d'un compte X (la migration sur un autre réseau social est envisagée). La diffusion en ligne permet de s'adresser à un plus large public (pas seulement dans le cadre scolaire et périscolaire).

Le projet Littéramath est régulièrement présenté dans des articles (par exemple dans le numéro 554 d'*Au fil des maths - le bulletin de l'APMEP*, de décembre 2024), à l'occasion d'événements (Nuit des jeux à Strasbourg, Salon culture et jeux mathématiques à Paris, les Journées nationales de l'APMEP, Semaine des maths sur le site de l'APMEP…), au cours d'interventions scolaires (dans des écoles notamment) et lors de temps de formation des enseignants (professeurs des écoles, professeurs documentalistes, professeurs de mathématiques,…).

Le groupe *Mathématiques et informatique*

Le groupe Mathématiques et informatiques s'est réuni le 22 juin 2024.

Lors du séminaire 2024 sur le thème de l'Intelligence Artificielle, la création d'un groupe de travail sur l'Intelligence Artificielle a été proposée. Le groupe aurait été orienté autour de la question de comment utiliser l'intelligence artificielle en tant qu'outil (en même titre que le tableur, logiciel de géométrie dynamique, …) pour résoudre des problèmes mathématiques. Le comité national s'est prononcé en faveur du fait que cette problématique puisse être intégrée au travail du groupe Mathématiques et Informatique.

Le groupe *Maths-Europe*

Le groupe Maths & Europe a été en sommeil pendant l'année 2024. Il reprendra son activité début 2025.

Le groupe *Olympiades*

Le groupe a un nouveau responsable et plusieurs adhérents ont décidé de s'investir dans le groupe. Une réunion en visio a eu lieu en

juillet 2024 pour organiser le travail du groupe. Les sujets et les corrigés pour l'année 2024 sont en ligne sur le site.

Le groupe *Publimath*

Le groupe d'une douzaine de membres élabore une base de ressources PUBLIMATH et une biblio- thèque numérique principalement destinée aux enseignants de mathématiques de la maternelle à l'université. Cet outil est utile à tous ceux qui cherchent des ressources liées aux mathématiques à leur enseignement, à leur histoire ou à leur popularisation. L'objectif du système est de recueillir, de conserver et de transférer les références (connaissances et savoirs) ainsi que les publications des IREM et de l'APMEP, par l'intermédiaire d'internet (voir la page de présentation du site de l'APMEP).

La base est hébergée sur les serveurs de l'APMEP depuis 2022. Des temps de travail ADIREM-APMEP ont été mis en place pour réfléchir et accompagner son évolution (ergonomie et présentation) sur le CMS Wordpress. Le développement est assuré par un prestataire extérieur payé sur le budget ADIREM.

Au 14 décembre 2024, la base Publimath contient 39 520 fiches dont 15 126 donnent directement accès au fichier au format PDF de la publication et propose l'accès à un glossaire comportant 4 215 notices répertoriées. L'édition des fiches et la maintenance informatique de la base nécessite un travail quotidien des membres du groupe.

Le groupe Publimath a animé des actions de communication dans diverses manifestations : journée des CII, Journées nationales de l'APMEP au Havre en octobre 2024. Il souhaiterait étendre son réseau de personnes ressources et que de nouveaux collègues les rejoignent notamment des collègues de collège et de lycée professionnel.

2.6. Les actions pour la formation

Depuis 2019, le Bureau, en accord avec le Comité, a souhaité proposer aux enseignants stagiaires de découvrir l'association grâce au **parrainage par un adhérent de l'APMEP**. Cette adhésion gratuite permet d'être informé, de voter et d'avoir un accès la version numérique d'Au Fil des Maths – le Bulletin de l'AP- MEP gratuitement (https://www.apmep.fr/Parrainer-un-stagiaire). Les autres modalités d'adhésions restent valables, y compris le tarif de première adhésion pour les stagiaires qui offre en plus la version papier d'Au Fil des Maths. Au 31/12/24, au titre de l'année 2024, il y a 2555 adhérents dont 15 parrainés et (en plus) 368 nouveaux adhérents.

Les Journées Nationales de l'APMEP au Havre

Les Journées Nationales de 2024 ont eu lieu au Havre du 19 au 22 octobre. Elles ont accueilli autour de 800 congressistes. Une attention particulière a été portée aux nombreux étudiants, notamment du 1er degré sur la journée du lundi, en partenariat avec l'INSPE. En plus des 104 ateliers et des 10 conférences, une « foire à tout » a été organisée, favorisant des échanges plus informels, la découverte de nombreuses ressources et de plusieurs expositions. Au-delà de ces temps qui nourrissent la formation professionnelle, une projection de courts-métrages de mathématiques a été programmée lors d'une soirée au cours de laquelle les spectateurs ont pu échanger avec des membres des équipes de production.

Les habituels temps de réunion des Régionales, des commissions nationales, des questions d'actualité sans oublier l'assemblée générale, ont été organisés afin de susciter les débats et discussions sur l'enseignement des mathématiques.

La Régionale organisatrice a veillé à ce que ces Journées s'inscrivent dans une démarche de développement durable : kit du congressiste, vaisselle réutilisable le midi, tote-bag et gobelet réutilisables, flyers A5…. Elle a entamé une réflexion sur le bienfondé des tours de cou et étiquettes en papier qui génèrent beaucoup d'impression papier mais n'a pu modifier le système qui est lié au fonctionnement du site.

Les congressistes ont apprécié ces Journées, notamment grâce à la qualité de l'accueil de l'Université Le Havre Normandie et à l'engagement de l'équipe organisatrice et des nombreux bénévoles.

Les mercredis de l'APMEP

Sept sessions des Mercredis se sont déroulées sur l'année 2024. Trois d'entre elles étaient liées à un article déjà publié dans Au Fil Des Maths. Le nombre de participants est variable sans que l'on soit en mesure d'en analyser les raisons. La majorité des participants sont des formateurs de circonscription (RMC et CPC). Des enseignants du premier degré et du second degré constituent l'effectif restant. Les thématiques proposées sont diversifiées et témoignent d'expérimentations menées en classes par des chercheurs et/ou enseignants. Les sessions ne sont pas enregistrées pour lever un peu d'appréhension et permettre à tous de se sentir libre d'échanger lors de la présentation. Les documents produits par les animateurs sont accessibles à partir de la page des Mercredis. L'annonce des sessions

est diffusée sur les réseaux sociaux APMEP et est relayée par le Café pédagogique.

Le Séminaire de l'APMEP

C'est un week-end de travail et de formation réservée aux cadres de l'association. En 2024, il a eu pour thème **«** Enseignement des mathématiques et Intelligence artificielle ». L'apport formatif a pris la forme de trois conférences, la première le samedi de Margarida Romero, suivie par un « Retour d'expérience sur l'utilisation de l'IA AnSu » par Jean-Baptiste Civet et le dimanche « Intelligence Artificielle Générative » : Qu'est-ce qu'un système de génération de textes ? Comment l'évaluer ? » par Aurélie Névéol. La matinée du dimanche, un temps de travail a été dédié à des ateliers pour réfléchir à la dynamique de l'as- sociation sous forme de questions ouvertes. Voir la page du séminaire.

2.7. Les liens avec les Régionales

Durant l'année 2024, le Bureau a continué à travailler avec les Régionales. Ainsi, il leur a fait parvenir, comme chaque année, les informations administratives qui les concernaient (campagne d'adhésion, parrainage des stagiaires, commandes de brochures, comptes-rendus des Bureaux et des Comités...) et les informations des événements organisés par des partenaires. Une séquence d'échanges s'est tenue comme l'an dernier lors du séminaire ainsi qu'une visioconférence en janvier avec les présidents de Régionale ont été organisées. Elles permettent des échanges plus réguliers, une meilleure communication et une mise en réseau des présidents de Régionale. Le National essaie d'alléger les tâches administratives des Régionales afin de leur permettre de se consacrer en priorité à la partie animation. Les 18 présidents de Régionale disposent d'un espace dans le Nextcloud où sont déposés les documents utiles au bon déroulement de leur mission.

3. Les publications de l'association

3.1. La plaquette « Visages » 2024-2025 et le texte propositions et revendications

La plaquette « Visages de l'APMEP » est envoyée chaque année aux adhérents de l'association. Elle est constituée d'un compte-rendu des débats internes de l'association sous la forme du texte « propositions et revendications » adopté par le Comité national. Elle liste aussi les différents moyens de communication, les modalités d'adhésion et le nom des responsables régionaux et nationaux.

En 2024, les différentes rubriques de la plaquette « Visages de l'APMEP » ont été réorganisées afin de correspondre à l'organisation du site internet apmep.fr.

Le texte Propositions et revendications de l'APMEP est complémentaire du Texte d'orientation de l'APMEP, approuvé par les adhérents suite à un vote en septembre 2010, qui exprime des positions relativement générales et pérennes sur l'enseignement des mathématiques (de la maternelle à l'université). Ces deux textes sont destinés aux adhérents et à tous les interlocuteurs potentiels de l'APMEP : enseignants (de toutes disciplines), mais aussi inspecteurs, décideurs politiques, journalistes, responsables syndicaux, parents d'élèves, etc.

Le texte Propositions et revendications de l'APMEP présente des propositions s'appuyant sur un certain nombre de constats qui interpellent l'APMEP. Il est réactualisé tous les ans, proposé au Comité de mars et voté au Comité de juin. En 2023 un groupe de travail a été créé pour réfléchir à restructuration globale du texte dans l'objectif de le rendre plus accessible, engagé et pérenne. Deux temps de travail collaboratif ont eu lieu pendant Comité du mois de mars et lors du séminaire national en juin.

3.2. Le site internet

En 2024, le travail sur le site de l'APMEP a porté principalement sur la mise en ligne des différents communiqués de l'APMEP et de ses partenaires, avec la poursuite de la remise en page des articles de l'ancien site et la communication des différentes ressources disponibles sur le site, notamment les dossiers Fab - Jeux. Une aide a été apportée aux régionales qui ont pris en main la gestion de leurs rubriques et nous encourageons toutes les régionales à utiliser ce moyen de communication qui permet de diffuser les informations de l'APMEP, qu'il s'agisse de ses prises de position, de comptes-rendus de réunions ou de ressources pour les enseignants, des différentes activités qu'organisent nos régionales ou nos groupes de travail.

Il a été mis en place « le BGV dynamique » qui est la partie du BGV qui concerne les actualités institutionnelles, celles de nos partenaires ou de publications et manifestations liées à l'enseignement des mathématiques.

Notre collègue Denis Vergès a poursuivi la gestion de la partie Annales du site (Brevet, Bac et concours « niveau Terminale »). Les annales des Olympiades ont été à nouveau alimentées par une équipe de collègues qui assure la gestion de cette partie des ressources

du site. Le site a continué son évolution avec le passage à la version 4.2 de Spip, puis à la version 4.3.

3.3. Présence de l'APMEP sur les réseaux sociaux

Le groupe communication (deux personnes) anime les réseaux sociaux de l'APMEP en tant qu'association nationale. D'autres personnes s'occupent de comptes associés comme Au Fil des Maths, Litteramath ou des comptes de régionales.

Le compte X de l'APMEP

Le compte X (ex-Twitter) @APMEP_Nat de l'APMEP permettait une diffusion large et rapide des informations de l'association. Ce compte, suivi par presque 5800 autres comptes, publiait 20 à 50 tweets par mois, chacun vus par quelques milliers de personnes. Il partageait les publications des associations partenaires et permettait de diffuser l'ensemble des réactions du Bureau. Les informations qui étaient publiées étaient régulièrement relayées par d'autres comptes : comptes associatifs, Café Pédagogique, comptes personnels influents dans la communauté mathématique de X.
Le réseau de l'APMEP était visible sur Twitter, de nombreux adhérents y sont ou étaient actifs, la revue Au fil des Maths et plusieurs régionales ont ou avaient des comptes. Les principaux comptes « APMEP » étaient en 2024 : le national @Apmep_Nat ; Aix-Marseille @apmep_aixmrs ; Centre-Val-de-Loire @ApmepCVL ; Grenoble @ApmepGrenoble ; Haute et Basse Normandie @ApmepNormandie ; Île-de-France @APMEP_IDF ; La Réunion @Apmep_Run ; Lille @ApmepLille ; Nantes @APMEP_Nantes ; Normandie @ApmepNormandie ; Picardie @Apmep_Picardie ; Poitou-Charentes @apmeppoitiers ; Toulouse @ApmepToulouse ; la revue Au fil des maths @AuFilDesMaths. Le projet Littéramath a aussi un compte @litteramath.

Nous utilisions le mot-clé #jnAPMEP pour mettre en avant les publications ayant comme sujet les Journées Nationales de l'APMEP. Ce mot clé ayant été utilisé depuis plusieurs années, c'est une façon simple de retrouver les tweets qui ont été faits par tous les participants lors des Journées Nationales.

En décembre 2024, la décision a été prise de ne plus publier sur X en raison du contexte géopolitique. Le compte de l'APMEP sur X a été mis en sommeil.

Le compte Blue Sky de l'APMEP

L'APMEP a migré début décembre 2024 vers le réseau social Blue Sky. En lien avec le serveur de l'APMEP, le nom d'utilisateur est *@apmep.fr* ce qui permet de valider l'authenticité du compte de l'APMEP Nationale.

La page Facebook de l'APMEP

L'APMEP dispose d'une page Facebook : https://www.facebook.com/APMEP.Nat qui est suivie par environ 1400 personnes. Elle a été fusionnée avec la page de la revue Au Fil des Maths pour mutualiser le temps passé à l'animation de ce type de support. Des évènements sont créés pour annoncer les mercredis de l'APMEP. Ces publications ont été partagées sur d'autres groupes, principalement Le coin boulot des profs de mathématiques et le coin boulot des Professeurs des écoles (PE). D'autres informations de l'association y sont publiées (parution du BGV, appel à adhésion (et rappels), appel à ateliers pour les Journées nationales, inscriptions aux Journées nationales, information sur les Journées de Régionales, …) et les informations de partenaires présents sur Facebook y sont relayées.

Le page LinkedIn de l'APMEP

L'APMEP avait un groupe LinkedIn privé, mais il ne répondait pas vraiment aux besoins de l'association, il a donc été décidé de le laisser en sommeil et d'ouvrir et d'animer une page de l'APMEP sur le réseau LinkedIn. Cette page a environ 1900 abonnés, elle est utilisée comme la page Facebook.

Le BGV

Le Bulletin Grande Vitesse (BGV) est depuis février 2022 une infolettre conçue à l'aide de l'outil Brevo. Le BGV relaie les informations fournies par le Bureau national, les Régionales, les commissions, les groupes de travail et renvoie vers les pages correspondantes du site apmep.fr. Pour réduire la longueur du message reçu dans les boites mail, les informations d'actualité qui ont un lien avec l'enseignement des mathématiques ont été placées dans les pages « BGV dynamique » du site https://www.apmep.fr/Le-BGV- dynamique.

3.4. Au Fil des Maths – le Bulletin de l'APMEP

Au Fil des Maths – le bulletin de l'APMEP est un trimestriel de 96 pages accompagné d'une revue numérique (dans laquelle on trouve tous les articles de la revue papier, des compléments aux articles

imprimés, ainsi que des articles supplémentaires « en exclusivité numérique »).

L'équipe de rédaction est constituée :

- d'une équipe de quinze collègues pour la partie éditoriale et de cinq illustrateurs (dont trois travaillant « sur commande » et à distance) ;
- de deux équipes techniques. L'une, composée de huit collègues pour la revue papier (codage et mise en page des articles de la revue papier en LaTeX. La mise en page de chaque numéro est assurée par François Pétiard). L'autre, composée de sept collègues pour la revue numérique (codage des chapeaux des articles en HTML et dépôt des versions « solo » des articles qui sont des PDF générés systématiquement lors de la confection de chaque numéro papier).

L'équipe éditoriale s'est réunie cinq fois au cours de l'année 2024, en présentiel, pour confectionner les numéros. Entre deux comités de rédaction, elle a travaillé à distance sur les articles reçus. Les deux équipes techniques ont travaillé exclusivement à distance.

Les quatre numéros « papier » prévus en 2024 (n°551 à 554) sont sortis dans les délais. L'impression et le routage ont été confiés à l'imprimerie CORLET. Il a été tiré 3450 exemplaires pour le n°551, 2700 pour le n° 552, 2800 pour le n°553 et 3000 pour le n°554.

En 2024, selon le souhait de l'équipe éditoriale, les publicités dans la revue papier sont restées peu intrusives (maximum de deux pages publicitaires par numéro) :

- 2 publicités payantes (toujours en lien avec l'enseignement des mathématiques. Maison d'édition DUNOD. 1 demi-page dans le n°552 et 1 page dans le n°553), pour un montant total de 1599,60 € TTC ;
- 2 publicités offertes à Tangente (n°552 et n°554).

L'équipe éditoriale s'efforce de développer et maintenir certains partenariats, notamment avec Lo- sanges (SBPMef), Tangente, CultureMath, Image des maths, ANAE, le CRAP-Cahiers pédagogiques.

L'équipe d'*Au fil des maths* contribue à l'enrichissement de la bibliothèque numérique de Publimath en leur ouvrant régulièrement l'accès au cloud pour récupérer les versions « solo » des articles de plus de deux ans.

Cette année, l'équipe éditoriale a proposé trois temps de présentation et d'échanges en visio pour les adhérents et non adhérents de l'APMEP, autour d'un article récemment publié et préalablement choisi : deux articles à destination des collègues du premier degré (sur deux créneaux des « Mercredis de l'APMEP ») et un article à destination des collègues de lycée (lors d'une visio de la commission lycée).

Lors des Journées Nationales au Havre, l'équipe Au fil des maths a participé à la « foire à tout » en tenant un stand, l'occasion d'échanger avec les participants des JN et présenter l'équipe, ainsi que le travail mené.

Enfin, le compte X (@AuFilDesMaths) permet de diffuser notamment les appels à articles et diverses informations (nouvelles publications d'articles, vie du comité de rédaction, …). En fin d'année 2024, il comptait 3765 abonnés.

3.5. Les brochures

Outre la plaquette « Visages 2024-2025 de l'APMEP », à la fois catalogue des publications et mémento de l'APMEP, il faut distinguer trois types de brochures :

- Brochures dont l'APMEP est seule responsable de la rédaction et de l'édition ; elles ont pour but d'aider les enseignants de mathématiques, à quelque niveau que ce soit (*de la maternelle à l'université*), dans leur réflexion, leur formation et leur enseignement. Les adhérents et les abonnés bénéficient d'une réduction de 30 % sur l'achat de ces brochures. Certaines, surtout les plus anciennes, sont mises gratuitement en ligne sur le site www.apmep.fr/Liste-des-brochures-de-l-APMEP. Le total bénévolat des auteurs mérite d'être souligné, d'autant plus que les « retombées » des droits de reprographie de ces brochures sont loin d'être négligeables pour l'APMEP. Les dossiers JEUX extraits des brochures « JEUX » écrites par le groupe « JEUX » de l'APMEP avaient été créés et mis en ligne dans la librairie de l'APMEP pendant le confinement de 2020 pour faciliter la tâche des enseignants des écoles et des collèges. Ces dossiers étaient et restent gratuits. Depuis, d'autres dossiers ont été « mis en vente », gratuits ou non (3 € ou 5 € selon le nombre de pages), bénéficiant comme les brochures papier de la réduction de 30 % aux adhérents et aux abonnés. En 2024, les brochures « Jeux École 1 » (n° APMEP 187) et « Jeux 9 » (n° 194) étant épuisées au format papier, il

a été décidé de ne pas faire nouveau tirage et tous les dossiers issus de ces deux brochures sont disponibles dans la librairie en ligne. En tout maintenant, il existe 65 DOSSIERS JEUX.

- Brochures en coédition : brochures dont l'APMEP est responsable de l'édition, l'autre éditeur pouvant être une Régionale, un IREM, …
- Brochures en codiffusion : le but est d'offrir aux adhérents des ristournes sur l'achat d'ouvrages de qualité. L'APMEP a décidé de limiter cette possibilité à des brochures éditées par des associations amies. Il reste des livres d'autres éditeurs qui sont toujours disponibles dans la librairie en ligne. Nous avons profité des Journées Nationales au Havre en octobre 2024 pour déstocker un bon nombre de ces livres.

On trouve sur le site de l'APMEP la liste de tous les ouvrages en vente ou téléchargeables. Le suivi de la vente en ligne est assuré par le « Pôle numérique » et par la secrétaire de l'association.

3.6. Annales d'examens et de concours

Le groupe de collègues travaillant sur les annales a complété cette année le travail mémoriel puisque tous les sujets du Brevet (depuis la création du B. E. P. C.) sont en ligne ; pour les baccalauréats sont en ligne les sujets depuis 1946. Pour 2024 tous les sujets d'examen, ceux de concours après le bac et ceux du C. A. P. E. S. ont également été numérisés.

Un appel est lancé pour remplacer l'actuel responsable

3.7. MathScope

Les vidéos Mathscope ont été conçues par les enseignants de l'APMEP. Elles sont en accès libre et gratuit, hébergées sur un espace Viméo. Il est possible d'y accéder à partir du site de l'APMEP (lien vers la page Mathscope).

Contrairement à ce qui a pu être dit dans la presse, l'APMEP n'a pas participé à la partie pédagogique de création de ressources pour l'application Mia seconde développée par Evidence B. Si les vidéos Mathscope sont utilisées par l'application « MIA seconde », ce n'est pas le résultat de la volonté de l'association mais parce qu'elles sont en libre accès, pour tous, sur le site de l'APMEP. Aucune rétribution n'a été donnée par Evidence B à l'APMEP pour l'utilisation de ces vidéos dans l'application MIA seconde.

Le bureau a demandé un droit de réponse à l'article paru du 28 février 2024 dans AEF info pour rectifier les propos inexacts concernant la

participation de l'APMEP à la création de ressources pour l'application « MIA seconde » (EvidenceB).

4. Les relations externes

4.1. Avec l'ADIREM et le réseau des IREM

L'APMEP participe aux travaux de l'ADIREM, œuvre pour le maintien des IREM et soutient leurs actions au service des enseignants de mathématiques. L'APMEP est représentée par deux de ses membres à l'ADIREM qui est elle-même représentée par deux membres au Comité de l'APMEP en qualité d'invités permanents. L'APMEP est représentée par deux de ses membres au Comité scientifique des IREM. L'ADIREM et l'APMEP participent conjointement au fonctionnement et au pilotage de la commission inter-IREM Publimath.

Les groupes et commissions de l'APMEP collaborent souvent avec les commissions inter-IREM, soit par l'intermédiaire de membres communs (comme c'est le cas pour le groupe de la CII « histoire des mathématiques », la commission premier degré et la COPIRELEM ou la commission collège, la CORFEM et la CII-collège, …) ; soit par des rencontres entre leurs responsables (comme par exemple la CII université et la commission enseignement supérieur).

4.2. Avec la CFEM et ses composantes

La commission française pour l'enseignement des mathématiques (CFEM) est une association dont l'APMEP est membre et où elle est représentée par 3 personnes. Elle constitue un lieu de rencontre de 12 composantes : l'Académie des sciences, l'Assemblée des directeurs d'Instituts de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (ADIREM), l'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public (APMEP), l'Association pour la Recherche en Didactique des Mathématiques (ARDM), le Comité National Français de Mathématiciens (CNFM), l'Institut Henri Poincaré (IHP), la Société Mathématique de France (SMF), la Société des Mathématiques Appliquées et Industrielles (SMAI), la Société Française de Statistique (SFdS) et l'Union des Professeurs de classes préparatoires Scientifiques (UPS), Femmes & Mathématiques et MATh.en.JEANS, cette dernière composante ayant le statut de composante associée, l'Inspection Générale de l'Éducation du Sport et de la Recherche (IGÉSR) et l'Académie des Sciences. La CFEM a pour but de faciliter

la recherche sur l'Enseignement des Mathématiques en France par tous les moyens opportuns d'action internationale ou nationale.
Le Bureau de l'APMEP a invité la Présidente de la CFEM et des représentants de ses composantes à participer aux Journées Nationales au Havre, en particulier à l'ouverture des journées et à la réunion des sociétés savantes.
En 2024, l'APMEP, l'ADIREM et la CFEM ont très régulièrement collaboré, tout particulièrement par l'intermédiaire de leurs présidentes et président pour exprimer des positions communes sur les projets de réformes, pour préparer les consultations avec le ministère, etc. Des communiqués communs ont été réalisés et publiés sur nos sites respectifs.

4.3. Avec les associations de professeurs

L'APMEP est membre de la Conférence des présidents des associations de professeurs spécialistes. Cette structure a été en 2022 le lieu de nombreux échanges entre les associations membres. Ces échanges ont donné lieu à plusieurs communiqués communs que l'on peut trouver sur le site apmep.fr.
L'APMEP entretient également des relations régulières avec l'AFEF (Association Française pour l'Enseigne- ment du Français).

4.4. Relations internationales

La fédération francophone des associations pour l'enseignement des mathématiques (FFAEM) a été créée en 2016 avec les associations française (APMEP), belge (SBPMef), tunisienne (ASTM) et algérienne (A2DEMTI). En 2023, l'association belge s'est retirée de la FFAEM. La réunion de la FFAEM n'a pas été organisée aux Journées Nationales au Havre.

Dans la cadre de la CFEM dont l'APMEP est membre, les relations avec la CIEM (commission internationale sur l'enseignement des mathématiques) et les Espaces Mathématiques Francophones (EMF) se poursuivent.

4.5. Avec les syndicats d'enseignants

L'APMEP informe régulièrement les principaux syndicats d'enseignants de ses positions, propositions et revendications. Elle travaille et échange régulièrement avec l'ensemble des syndicats. Une réunion s'est tenue avec plusieurs syndicats lors des JN au Havre pour échanger sur la situation de l'enseignement des mathématiques.

4.6. Avec l'institution

L'APMEP est représentée au sein du Comité de pilotage de la Semaine des Mathématiques. L'inspection générale est représentée lors des journées nationales et invitée à la réunion de la communauté ma- thématique ainsi qu'aux questions d'actualité si les commissions le jugent nécessaire.

En 2024, l'APMEP a été consultée au sujet des programmes de cycle 3 et 4 ; l'association a été auditionnée sur le choc des savoirs ainsi que sur les mathématiques au LEGT.

4.7. Avec les médias

Les responsables de l'APMEP et en particulier sa présidente ont souvent eu l'occasion de s'exprimer dans les médias (https://www.apmep.fr/Math-medias-avec-l-APMEP-2023-2024 et https://www.apmep.fr/Math-medias-avec-l-APMEP-2024-2025).
Les publications de l'APMEP sont régulièrement mentionnées et citées par le Café Pédagogique et dans la revue de presse du site Images des Mathématiques.

4.8. Avec les acteurs de la diffusion scientifique

L'APMEP entretient des relations régulières avec de nombreux acteurs de la diffusion scientifique et mathématiques.
L'APMEP assiste, en tant que membre de droit, au Conseil d'administration et à l'assemblée générale de l'association ANIMATH.
L'APMEP est membre du Comité de pilotage du Salon Culture et jeux mathématiques qui regroupe treize associations et aide les organisateurs à étendre la diffusion de l'événement auprès des scolaires. Le Salon 2023 s'est tenu à place Saint-Sulpice à Paris du 25 au 28 mai 2023.L'APMEP collabore régulièrement avec les éditions Pôle. L'APMEP est représentée au sein du jury du prix Tangente pour la rédaction d'un article de vulgarisation et du prix « rédaction d'un problème mathématique ».

L'APMEP est partenaire de l'association Maths en scène.

5. Conclusion

Notre association est un élément incontournable dans le paysage de l'enseignement des mathématiques. Nous le voyons dans la fréquentation de notre site, dans les sollicitations diverses tant de la part d'associations, de sociétés savantes, des journalistes ou de l'institution pour son potentiel en tant qu'acteur de la réflexion sur l'enseignement des mathématiques et sur la formation des enseignants.

L'APMEP poursuit son travail afin de défendre un enseignement de qualité. Elle a ainsi poursuivi le travail de conception et diffusion de ressources à disposition des enseignants de mathématiques, poursuivi la mise en œuvre les mercredis de l'APMEP temps de partages et d'échanges.

En 2025, nous continuerons à faciliter le travail des régionales et renforcer leurs liens avec le national. Nous continuerons l'enrichissement et la structuration du site de l'APMEP, la modification du BGV en info- lettre, le renforcement des liens entre les différents acteurs s'intéressant à l'enseignement des mathématiques. La défense de l'enseignement des mathématiques de qualité pour tous reste notre objectif.

Ce travail n'est possible que grâce à l'investissement de nombreux bénévoles qui donnent du temps personnel à l'APMEP, à l'investissement de chacun d'entre vous en adhérant, en participant aux Journées Nationales, aux groupes de travail ou aux commissions nationales ou à vos régionales, en faisant abonner vos établissements à la revue Au fil des Maths, en déclarant les copies des ressources que vous utilisez, en faisant connaître l'APMEP à vos collègues.

III Rapport financier 2024

Toutes les sommes sont en euros.

RECETTES	2023	2024
I. Adhésions et abonnements	**165 804,55**	**159 235,98**
Dont adhésions	156 946,71	151 262,61
Dont abonnements	8 867,84	7 973,37
II. Ventes de brochures	**11 765,59**	**12 189,11**
Ventes par le national	20 615,00	20 234,85
Quota à disposition des Régionales	-8 849,41	-8 045,74
III. Publicité, partenariat	**999,99**	**1 333,00**
IV. Produits financiers	**5 136,81**	**14 952,20**
V. Prestations de service	**62 979,27**	**49 231,62**
Frais d'envois	1 329,06	942,40
Conventions et redevances CFC	61 336,07	48 289,22
Séminaire et spécial Journées	0,00	0,00
Partenariats Mathscope, Evidence B	314,00	0,00
VI. Produits exceptionnels	**10 348,53**	**7 240,33**
Dons, subventions	946,00	1 055,00
Autres produits de gestion courante	3 582,20	191,83
Produits exceptionnels sur opérations de gestion : frais 2017 non justifiés par les membres de l'association, ristournes 2019 non réclamées, écart CA/logiciel	5 820,33	5 993,50
VII. Ristournes versées aux Régionales	**-9 456,00**	**- 8 480,00**
TOTAL DES RECETTES	**247 578,74**	**235 702,24**

DÉPENSES	2023	2024
I. Publications	**23 603,44**	**24 132,86**
BV + AFDM	23 148,14	23 190,70
Achat publications pour codiffusion	455,30	942,16
II. Vie de l'association	**156 017,55**	**165 235,00**
1. Frais de fonctionnement	39 984,98	42 127,37
Impressions diverses	3 748,53	10 652,78
Charges administratives, *essentiellement des dépenses d'affranchissement*	10 377,17	9 390,05
Locaux	19 363,00	15 816,96
Location matériel	4 821,95	4 555,21
Maintenance matériel	1 674,33	1 712,37
2. Traitement des employés, cotisations et charges sociales	35 304,49	39 307,99
3. Personnels extérieurs (cabinet comptable + social expert)	15 902,12	17 127,37
4. TVA non récupérable	-472,89	187,37
5. Remboursements de frais	65 298,85	66 484,90
III. Frais de port et de routage	**18 968,01**	**18 719,19**
BGV + AFDM	16 984,73	16 984,73
Collecte courrier	1 983,28	1 888,11
IV. Charges exceptionnelles	**24 355,22**	**19 425,26**
Livraison brochures	266,53	267,22
Dotation aux amortissements	13 599,29	15 769,73
Frais divers gestion	4 087,00	1 687,31
Sous-traitance informatique	6 402,40	1 701,00
V. Variation du stock	**3 240,89**	**-6 937,78**
VI. Impôts sur les bénéfices	**3 638,00**	**886,00**
TOTAL DES DÉPENSES	**229 822,11**	**221 460,53**
RÉSULTAT	**17 755,63**	**14 241,71**

BILAN AU 31 / 12 / 2024

ACTIF	01/01/2023 au 31/12/2023 Valeur nette	01/01/2024 au 31/12/2024 Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Constructions	22 086	19 799
Autres immobilisations corporelles	68 189	57 240
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15	15
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**90 290**	**77 054**
ACTIF CIRCULANT		
STOCKS		
Produits intermédiaires	41 846	48 784
Marchandises	- 8 540	- 11 074
CREANCES		
Créances redevables	12 768	14 533
Autres	1 590	541
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	53 482	55 125
DISPONIBILITES	481 238	496 802
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	6 652	12 608
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**589 184**	**618 018**
TOTAL GENERAL	**679 474**	**695 071**

BILAN AU 31 / 12 / 2024 (suite)

PASSIF	01/01/2023 au 31/12/2023 Valeur nette	01/01/2024 au 31/12/2024 Valeur nette
FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS PROPRES		
Réserves	573 610	591 365
RESULTAT DE L'EXERCICE	17 755	14 242
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**591 365**	**605 607**
DETTES		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 650	9 986
Dettes fiscales et sociales	4 499	4 868
Redevables créditeurs	1 047	853
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	25 545	23 674
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	48 368	49 681
TOTAL DETTES	**88 109**	**89 464**
TOTAL GENERAL	**679 474**	**695 071**

COMMENTAIRES

1. RAPPORT FINANCIER

Tous les résultats sont donnés **hors taxes**.
Ce rapport financier respecte les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi, toutes les sommes correspondent à l'année comptable 2024.
En plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31 décembre 2024 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association.
Anissa Desmolins a été en congé maternité du 15 avril au 15 octobre. Madame Hider Salhi Hiba l'a remplacée pendant cette période.

Côté Recettes

I. Cotisations et abonnements
Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 2024 : c'est le chiffre d'affaires "comptable". En effet, fin 2024, les cotisations perçues sont celles de l'année 2025 et non celles de l'année 2024.
Depuis 2019 dans les cotisations que vous payez, il n'y a plus de part abonnement. La ligne « Abonnements » correspond désormais au choix de « Au Fil Des Maths » par les Etablissements qui, rappelons-le une nouvelle fois, ne peuvent pas adhérer.

	2007	2008	2009	2010	2011
Adhésions	132 050	186 084	196 875	183256	182 767
Abonnements	124001	100 217	75 748	66 142	48 129
Nombre d'adhérents	3 216	3 578	3 504	3 313	3 259
TOTAL	256 051	286 301	272 624	249 399	230 896

	2012	2013	2014	2015	2016
Adhésions	199 703	172 327	169 204	171 407	152 053
Abonnements	22 829	51 791	46 441	43 202	33 541
Nombre d'adhérents	3 124	3 246	3 277	3 242	3 041
TOTAL	222 533	224 118	215 645	214 609	185 595

	2017	2018	2019	2020	2021
Adhésions	141 685	155 541	153 044	152 346	138 671
Abonnements	31 653	12 697	10 881	10 624	11 138
Nombre d'adhérents	2 494	2 470	2612	2614	2512
TOTAL	173 338	168 238	163 925	162 970	149 809

	2022	2023	2024		
Adhésions	151 172	156 947	151 263		
Abonnements	8 868	8 859	7 973		
Nombre d'adhérents	2 588	2 719	2 555		
TOTAL	160 040	165 805	159 236		

II. Vente de brochures
Cela correspond aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues via le site par la vente en ligne.

III. Publicité
A cette rubrique figurent les recettes publicitaires payées par des éditeurs ou des fabricants de calculatrices pour une page de publicité dans la revue Au fil des maths.

IV. Produits financiers
Nous disposons depuis quelques années au CME (Crédit Mutuel Enseignant) de deux comptes : un compte courant et un livret

bleu associations qui est rémunéré. Toutes les recettes dont nous disposons sont systématiquement placées sur le livret bleu, seul un fonds de roulement indispensable pour les paiements par prélèvements n'est pas rémunéré.
En 2023, les taux de rémunérations des placements ont commencé à remonter. Notre conseillère au CME, nous a proposé de clore les comptes que nous possédions par anticipation et d'en souscrire de nouveau, ce que nous avons fait. Leur échéance est à 7 ans.

V. Prestations de service

Ce poste est constitué essentiellement par les recettes (CFC) occasionnées par les photocopies de nos documents, ainsi que par les documents prélevés sur le site. Il faut absolument les déclarer dans les établissements lors des enquêtes ponctuelles. Ce sont des recettes qui ne sont pas du tout négligeables puisqu'elles nous permettent d'équilibrer les comptes, et qui reflètent la diffusion de nos documents.

Voici les recettes générées par les droits à photocopies depuis 2008 :

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
9 553	10 877	7 538	19 015	18 776	21 557	19 023	33 172

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
38 923	42 262	22 084	43 315	36 573	53 762	40 315	61 336

2024							
48 289							

VI. Produits exceptionnels

Ce sont essentiellement des écritures comptables. Cette année encore il n'y a pas eu de remboursement du BGV spécial JN par la Régionale organisatrice.

VII*. Ristournes aux Régionales.*
Elles sont indiquées en négatif dans les recettes, pour des raisons comptables : des recettes prévues et non effectuées. La somme indiquée correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 2025. Cette somme est calculée à partir des adhérents 2024, elle doit donc figurer dans le rapport financier 2024 (voir préambule).

Côté dépenses

I. Publications
Figurent dans ce poste essentiellement les frais d'impression de la revue AFDM ainsi que le BGV spécial journées.

II. Vie de l'Association

L'augmentation des frais d'impression est due à la réimpression de la brochure MatchPoint.

Les frais afférents au local sont revenus dans la norme, les dépenses d'électricité ayant fortement baissé.

Le traitement des employés a légèrement augmenté du fait du remplacement de Madame Desmolins pendant son congé maternité. L'APMEP a compensé la perte de salaire de Madame Desmolins pendant son congé maternité.

III. Frais de port et de routage

Il est stable.

IV. Charges exceptionnelles :

Dotations aux amortissements
C'est la dépréciation, constatée au cours de l'exercice, sur l'ensemble des investissements en immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique, ...). Les économies réalisées lors du confinement ont permis d'engager des travaux de rénovation du local importants qui apparaissent désormais en amortissements.

Sous-traitance informatique
Ce sont les sommes versées à Bertrand Couturier, pour la résolution des problèmes liés à la plateforme Prestashop et la maintenance du serveur. Elles ont fortement baissé cette année.

V. Variation du stock

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/2024) - valeur du stock final (au 31/12/2023).

V. Impôts sur les bénéfices

Nos réserves « liquides » sont placées sur un compte rémunéré. Les intérêts sont imposables à l'impôt sur les sociétés au taux de 24 %.

2- BILAN

Il indique la « richesse » globale de l'Association.
On y lit que l'exercice 2024 est bénéficiaire de 14 241,71 €.
Nous sommes à l'équilibre.

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité National le 15 mars 2025.